



14 décembre 2020

Maison de la musique du collège de Brigue-Glis

Achèvement des travaux de rénovation et d'extension

Les travaux de rénovation et d'extension du bâtiment de la Maison de la musique du collège Spiritus Sanctus à Brigue-Glis sont terminés. La mise en valeur architecturale et énergétique du bâtiment historique de l'époque Stockalper s'est élevée à 1,4 million de francs et constitue le premier projet achevé dans le cadre du Fonds pour le financement des investissements et la gestion des biens immobiliers de l'État (FIGI), par lequel 500 millions de francs seront investis dans les prochaines années pour la rénovation des bâtiments de l'État et pour la construction de nouveaux biens immobiliers cantonaux.

La transformation et l'extension de la Maison de la musique du collège de Brigue-Glis est le premier projet achevé dans le cadre du Fonds pour le financement des investissements et la gestion des biens immobiliers de l'État (Fonds FIGI). Le bâtiment historique de l'époque Stockalper a initialement été utilisé comme tour de défense pendant l'occupation française. A la fin des années 1960, dans le cadre de la construction des nouveaux édifices du collège, il a été transformé en bâtiment de musique. La Maison de la musique, vieille de 50 ans, ne répondait plus aux exigences actuelles. En raison des contraintes constructives et énergétiques, une rénovation complète s'est avérée nécessaire. La transformation respectueuse de la substance architecturale de cet édifice historique, classé comme monument d'importance cantonale, a constitué un défi majeur du projet. Dans ce contexte, tout l'intérieur du bâtiment a été restauré dans son état d'origine et a ensuite été redéfini avec une construction en bois apparent. Deux salles de classe de 72m² chacune et deux salles de groupe de 18m² chacune, ainsi que plusieurs salles attenantes sont réparties sur deux niveaux. Les coûts du projet de rénovation s'élèvent à 1.4 million de francs. Le nouveau bâtiment de musique répond aux exigences actuelles pour les cours de musique et de chant. En plus des cours scolaires, le bâtiment sera également à la disposition des associations culturelles.

La loi sur le Fonds de financement des investissements et de la gestion des biens immobiliers de l'Etat (Fonds FIGI) assure l'organisation et le financement de la politique immobilière de l'Etat du Valais. Le Conseil d'État a défini les priorités d'investissement pour la période 2021-2024 du canton du Valais à hauteur de 410 millions de francs.

Dans ce contexte, le Service immobilier et patrimoine (SIP) du Département des finances et de l'énergie (DFE) a commencé la planification et l'exécution de ces investissements. Les projets qui se trouvent à un stade de planification avancé comprennent le nouveau collège à Sion, la nouvelle centrale d'alarme 112, 117, 118 et 144 à Sierre, la modernisation du site de la Castalie à Monthey, l'extension de la prison à Sion, l'extension de l'école professionnelle à Viège et le nouveau bâtiment administratif à Sierre. Les travaux de construction du nouveau bâtiment de la prison de Crêtelongue et du nouveau centre de contrôle automobile de Sion ont commencé.

Personne de contact

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 05